

Le, 12 Mars 1968

Société Anonyme  
**ANDRE CITROEN**  
Capital : 368.097.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën  
PARIS XV<sup>e</sup>

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 142-D

**METHODES REPARATIONS**

**CONFIDENTIELLE**  
(Droits de reproduction réservés)

**DS 21 (DX) - DS 19a (DY)**

**HYDRAULIQUE**

**Canalisations - Raccords**

Depuis Février 1968, certaines canalisations hydrauliques sont modifiées.

a) Parcours et fixation du tube de liaison (3) du bloc de freinage avant droit au régulateur centrifuge : (Voir figure 1).

- Une vis colonnette (1) fixée sur le régulateur centrifuge, maintient le tube et le tirant du régulateur.

- Une vis colonnette (2) fixée sur le carter d'embrayage maintient également ce tube.

b) Parcours et fixation du faisceau (6) de liaison bloc hydraulique-cylindre d'embrayage : (Voir figures 2 et 3).

- La vis colonnette (4) fixant la plaque d'obturation sur le carter moteur, ainsi que le goujon inférieur (5) de pompe à eau sont allongés pour assurer la fixation du faisceau.

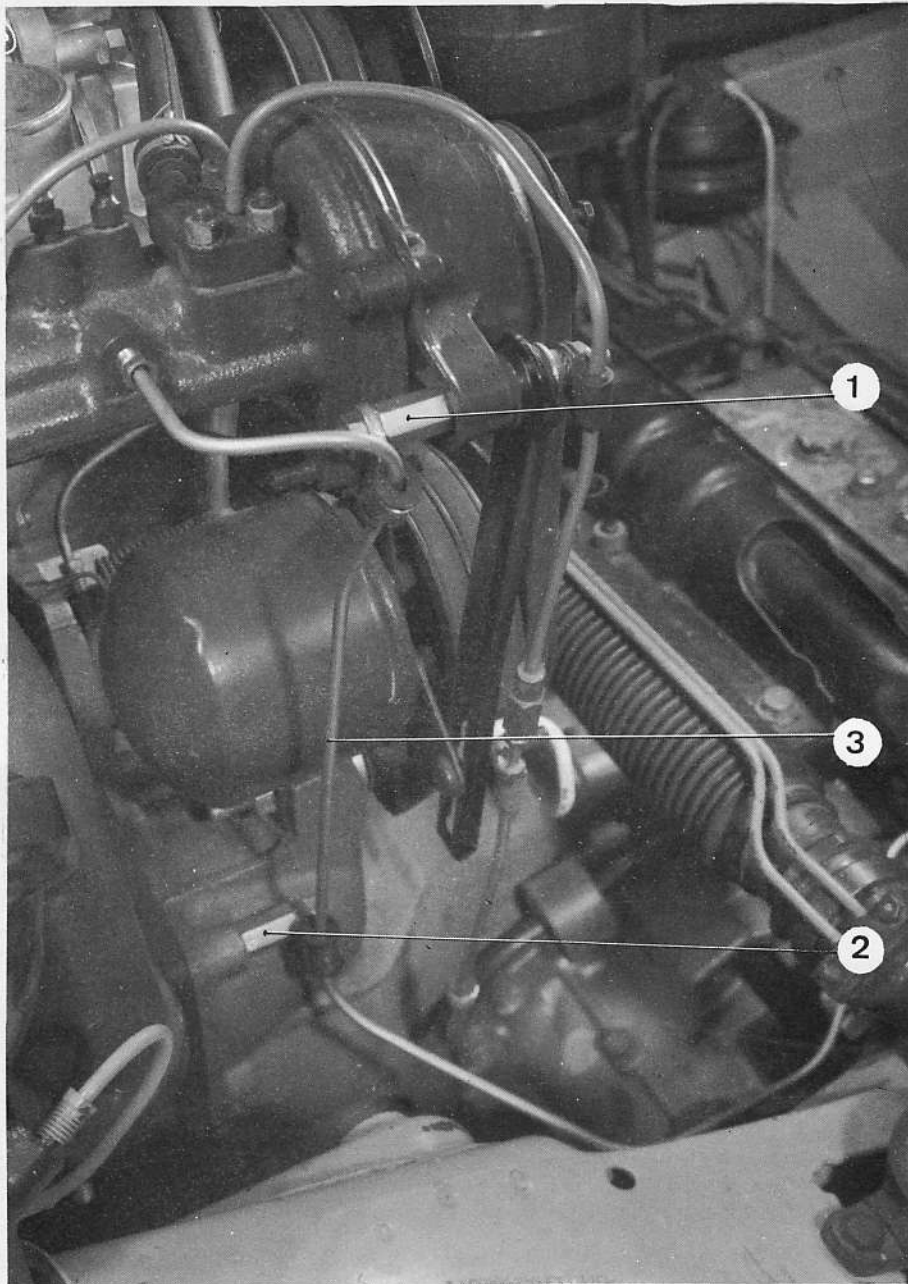


Fig 1

## PIECES DETACHEES.

Désignation	Anciennes Pièces	Nouvelles Pièces
Tube de liaison bloc de freinage AV.D. à régulateur centrifuge (liquide minéral et végétal)	DX 394-55	DX 394-55a
Faisceau de liaison bloc hydraulique à cylindre d'embrayage (liquide végétal)	DX 394-106	DX 394-106a
Faisceau de liaison bloc hydraulique à cylindre d'embrayage (liquide minéral)	DXN 394-106	DXN 394-106a
Vis colonnette de fixation de tirant et de canalisation sur régulateur centrifuge		DX 314-160
Vis colonnette de fixation de canalisation et démarreur sur carter d'embrayage		DX 331-73d
Vis colonnette de fixation de plaque d'obturation de carter et de faisceau	N 114-74a	N 114-74a
Goujon de fixation de corps de pompe à eau (8×42)	616 085	
Goujon de fixation de corps de pompe à eau (8×58)		616 091

## REPARATION.

Les nouvelles canalisations sont interchangeables avec les anciennes à condition d'utiliser également les vis colonnettes et goujon de fixation correspondants indiqués dans le tableau ci-dessus.

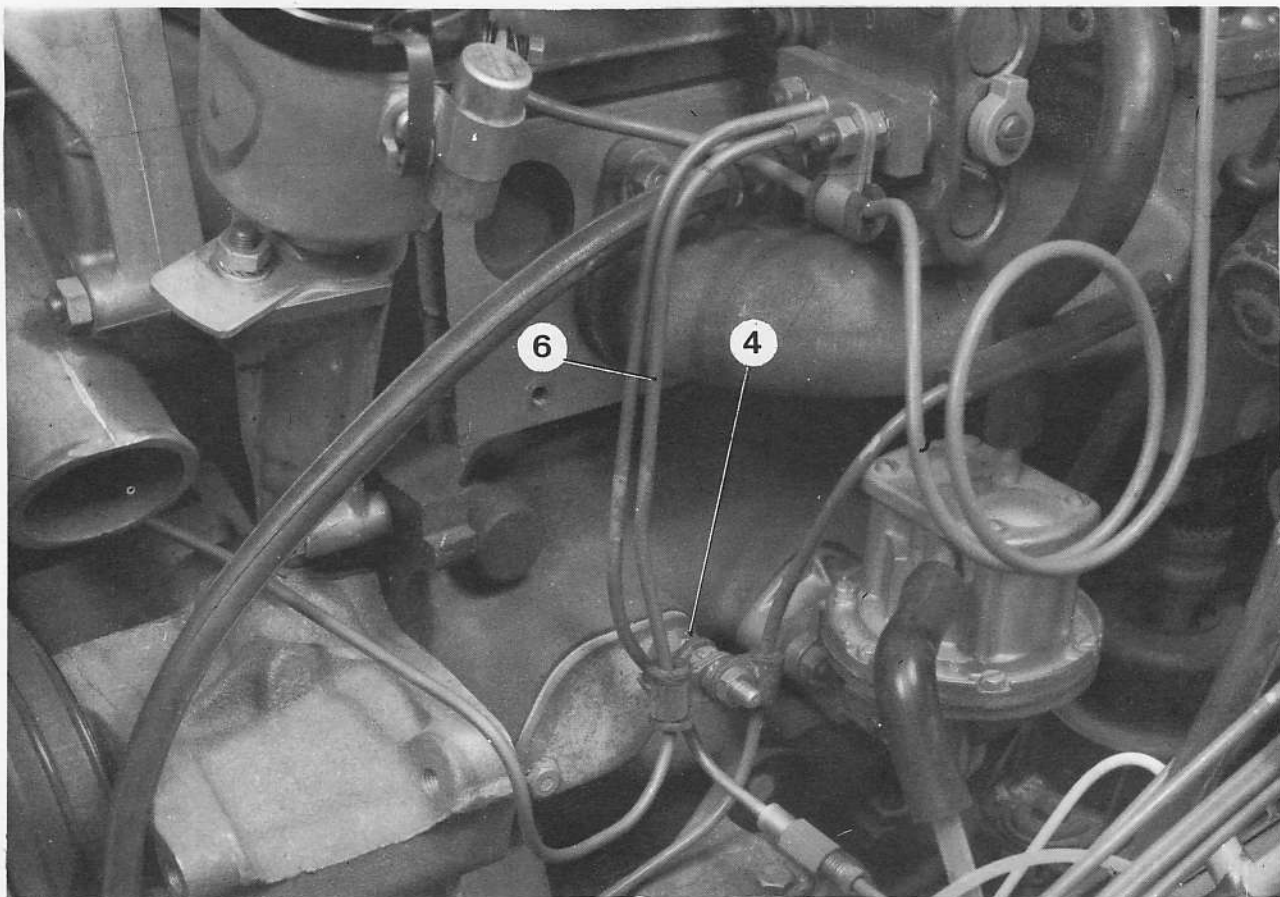


Fig. 2

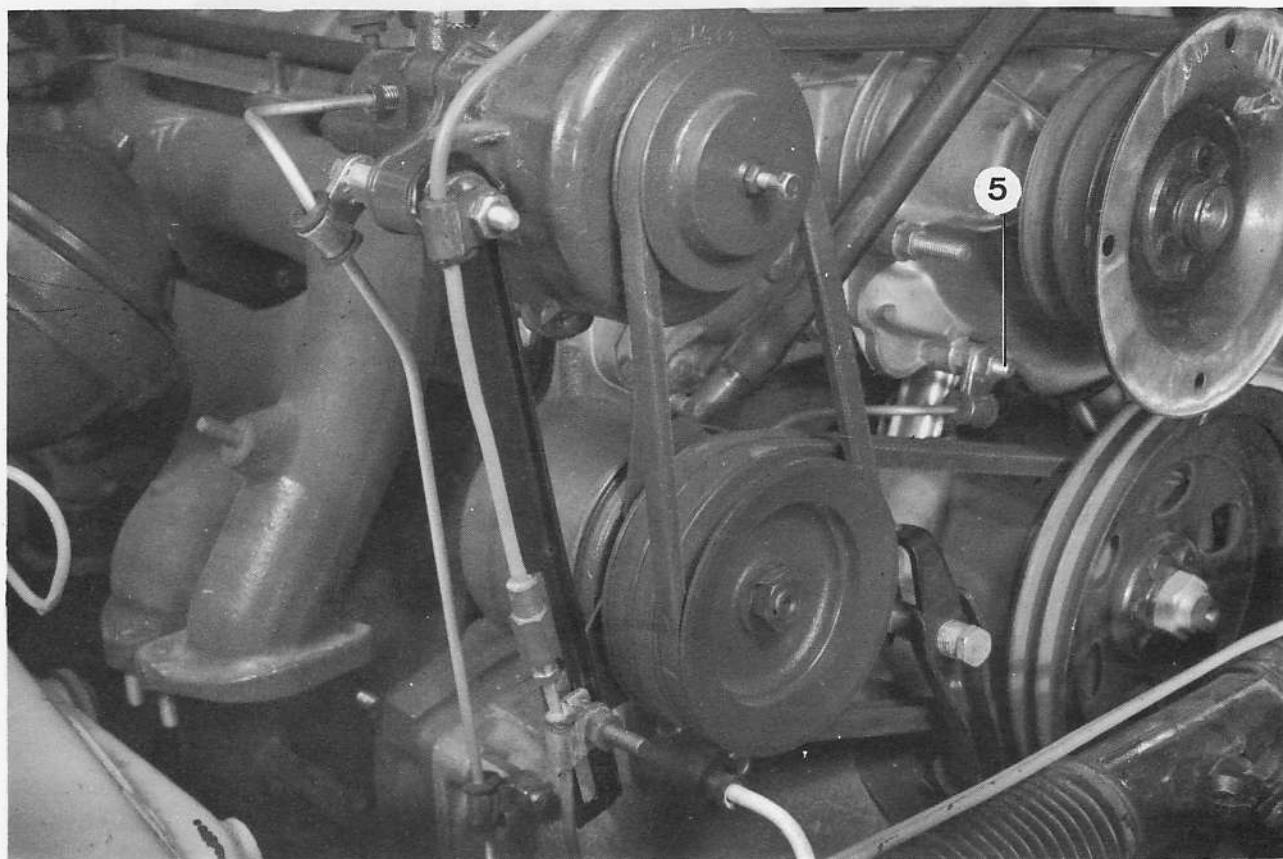


Fig. 3